

Pointe-à-Pitre, le mardi 24 mars 2026

AVIS AUX USAGERS N° 19/2026

Objet : Marquage au sol des voies de circulation

Le GPMG informe les usagers,

Mise en œuvre des travaux de marquage au sol des voies de circulation.

Ces interventions se dérouleront de nuit, de 20h00 à 4h00, du mardi 24 mars au mercredi 8 avril 2026.

Nous vous remercions de ne pas stocker ni entreposer de matériel sur les voies concernées pendant toute la durée des travaux.

Moyens humains :

- 6 intervenants

Matériels utilisés :

- Robot de marquage GPS
- Camion
- Traceuse

Les voies de circulation concernées par les travaux sont représentées en bleu sur le plan ci-dessous :

Annexe : Plan de la zone impactée

Il est demandé à tous les usagers de réduire sa vitesse de circulation à l'approche de la zone de travaux et de faire preuve de vigilance et d'extrême prudence quant à la signalisation mise en place



Destinataires : Personnel GPMG - Usagers du Port – transporteurs – Agents maritime

Annexe 1

